

# COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



## Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

**19.2** Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

**19.3** – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

**19.4** - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

**19.6** - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

## RÉUNION DU 30/11/2021

**Président :** M. MATILI

**Présent(s) :** MM. BAULAY - SUZAN

**Excusé(e)s :**

### Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

## Journée du 04 & 05 DECEMBRE 2021

<b>Date</b>	<b>Categorie</b>	<b>Division</b>	<b>N° match</b>	<b>Recevant</b>	<b>Visiteur</b>	<b>Charge</b>
05/12/2021	SENIORS	D 1	23430342	NANTERRE ES 2	VILLE D'AVRAY US 1	2 CLUBS
05/12/2021	SENIORS	D 1	23430344	COLOMBES LSO 1	COURBEVOIE SPORTS 2	2 CLUBS
05/12/2021	SENIORS	D 1	23430343	VILLENEUVE LA GAREN 1	MONTROUGE FC.92.2	2 CLUBS
05/12/2021	SENIORS	D 1	23430346	ST CLOUD FC 1	MEUDON AS 1	2 CLUBS
05/12/2021	SENIORS	D 2	23430462	CHATILLONNAISE SCM1	VANVES STADE 1	2 CLUBS
05/12/2021	SENIORS	D 2	23430458	CLICHY S/SEINE US 1	PUTEAUX CSM 2	2 CLUBS
05/12/2021	U 18	D 2	23431534	MEUDON AS 3	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS
05/12/2021	U 18	D 2	23431536	VILLE D'AVRAY US 1	VANVES STADE 1	2 CLUBS
05/12/2021	U 18	D 2	23431532	CLICHY S/SEINE US 1	RUEIL MALMAISON FC 1	2 CLUBS
05/12/2021	U 16	D 1	23433510	CLICHY S/SEINE US 1	LEVALLOIS SC 1	2 CLUBS
04/12/2021	U 16	D 2	23433628	STADE Français 1	VOLTAIRE CHATENAY 1	2 CLUBS
04/12/2021	U 14	D 1	23428770	ST CLOUD FC 1	MEUDON AS 2	2 CLUBS
04/12/2021	U 14	D 2	23428856	NEUILLY OLYMPIQUE 1	PLESSIS ROBINSON 1	2 CLUBS

## Journée du 02 & 05 DECEMBRE 2021

<b>Date</b>	<b>Categorie</b>	<b>Division</b>	<b>N° match</b>	<b>Recevant</b>	<b>Visiteur</b>	<b>Charge</b>
02/12/2021	SENIORS	FUTSAL	24079633	BOULOGNE BILL AC1	JABC 1	2 CLUBS
03/12/2021	SENIORS	FUTSAL	24079634	HOMENMEN France 1	LES PETITS PAINS 2	2 CLUBS
04/12/2021	SENIORS	FUTSAL	24079632	NEUILLY FC 2	FC ASNIERES FUTSAL 1	2 CLUBS
04/12/2021	SENIORS	FUTSAL	24079637	ISSY LES MX FC 2	GENNEVILLIERS SOCCER 1	2 CLUBS
05/12/2021	SENIORS	FUTSAL	24079636	SEVRES FUTSAL 1	TRAIT D'UNION FC 1	2 CLUBS